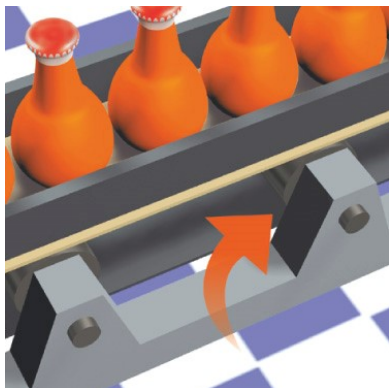


AVANTAGES

- Nettoie les résidus de sucre, s'infiltre, lubrifie et protège.
- Dégrippe les mécanismes bloqués par un dépôt important de sucre.
- Lubrifiant blanc, sans saveur, sans odeur, de qualité Codex.
- Conforme aux exigences pour contact alimentaire, inertie chimique et biologique et non tachant.



DEFINITION

Fluide blanc très pénétrant, dissolvant du sucre et lubrifiant.

MODE D'EMPLOI

S'utilise à la burette, en graissage à huile perdue, par barbotage selon les utilisations.

CARACTERISTIQUES

Aspect :	liquide limpide
Odeur :	néant
Couleur :	blanc
Densité à 20°C :	0,98
Point éclair :	sans
COV :	0 %
Température d'utilisation :	+ 5 à + 70°C

DOMAINE D'APPLICATIONS

S'utilise pour toute lubrification des mécanismes de précision et délicats.

- Micro mécanismes, appareillages de contrôle,
- Industries alimentaires (chaînes, pignons...), matériel d'emballage, de production et de transformation des aliments,
- Serrures, tringleries industrielles,
- Idéal pour les chaînes en milieu alimentaire soumises à des projections sucrées.

EMBALLAGE

Bidon 20 kg	réf. 2819O1	x 1
Jerrican 5 kg	réf. 2819J1	x 4

FT819 / Indice 09 – 31/01/2018

ORAPI ® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI ® n'assume aucune responsabilité quant : à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI ® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI ® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.